



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2023 / 2024

- PIECE 1

Certificat médical de moins de 2 mois à faire remplir par le médecin de famille (**un certificat médical par enfant**).

- PIECE 2

- Fiche de renseignements divers pour le secrétariat.
- Autorisation de droit à l'image dûment remplie.

- PIECE 3

Deux photographies d'identité de chacun des accompagnateurs **sauf si vous autorisez la publication de photos.**

- PIECE 4

- Deux enveloppes timbrées autocollantes au nom et à l'adresse de l'enfant au tarif pour courrier 20g **sauf si vous avez une adresse mail.**

- Une enveloppe timbrée autocollante au nom et à l'adresse de l'enfant au format 16x24 au tarif pour courrier 50g **sauf si vous avez une adresse mail.**

- PIECE 5

Cotisation libellée à l'ordre de "ASSOCIATION JEUX D'EAU".

Tarifs saison 2023 – 2024

- .1 enfant : **180 €** (assurance incluse)
- .2 enfants : **231 €** (assurance incluse)
- .3 enfants : **291 €** (assurance incluse)

- Horaires

Groupe 1	6 mois – 12 mois	8h15 – 8h45
Groupe 2	3,5 ans – 6 ans	8h45 – 9h30
Groupe 3	2 ans – 3,5 ans	9h30 – 10h15
Groupe 4	1 an – 2 ans	10h15 – 10h45

Arrivée à la piscine 15 mn avant le créneau

Le dossier* est à envoyer à l'adresse suivante :
Mme Isabelle Martinache, 4 rue de Freycinet 26200 – Montélimar
Tel : 04 75 51 94 20 Courriel : stephanemartinache@orange.fr

* Après réception du dossier, vous serez informés du créneau qui vous est proposé.
- Accès piscine : cf site *Contact* -- → *Plan d'accès*



Jeux d'eau

Montélimar



FICHE DE RENSEIGNEMENTS Saison 2023 - 2024

- Nom Prénom de l'enfant 1 : _____ Date de naissance : _____
- Nom Prénom de l'enfant 2 : _____ Date de naissance : _____
- Nom Prénom de l'enfant 3 : _____ Date de naissance : _____
- Adresse : _____
- Courriel : _____ Tél Fixe : _____ Mobile(s) : _____
- Nom Prénom père : _____ Nom prénom mère : _____
- Avec qui l'enfant viendra-t-il le plus souvent à la piscine ?
Père Mère Autre préciser _____
- L'enfant a-t-il des frères et sœurs ? Frères Sœurs
- Les parents sont-ils à l'aise dans l'eau ? Père Mère
- Ont-ils déjà participé à cette activité en tant qu'enfants ?
- Profession ou nature de la formation des parents :
Père : _____ Mère : _____

IMPORTANT : afin de vous prévenir rapidement en cas d'annulation de séance, recevez-vous les courriels envoyés à l'adresse ci-dessus sur votre smartphone ?

- Règlement : Chèque (banque- n°) : _____
Espèces : _____

Je soussigné ----- déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur l'association JEUX D'EAU

Date :

Signature



Jeux d'eau

Montélimar



▪ REGLEMENT INTERIEUR

Document à conserver

- 1 - Le règlement de l'association JEUX D'EAU est assujéti au règlement du centre aquatique ALOHA (**encadrement obligatoire d'un adulte pour chaque enfant de moins de 10 ans**).
- 2 - Tout enfant ne possédant pas un dossier complet ne sera pas autorisé à se baigner.
- 3 - L'assurance de l'association est obligatoire : elle couvre l'enfant licencié, ses parents ou accompagnateurs (dans la limite de 2 par enfant). Pour toute personne supplémentaire et occasionnelle, s'adresser au secrétariat en début de saison.
- 4 - Votre créneau horaire est à respecter impérativement afin d'éviter la saturation des bassins : un temps de baignade trop long peut occasionner également certains problèmes chez votre enfant (fatigabilité, hypoglycémie).
- 5 - Dans le cadre de notre contrat d'assurance, **chaque enfant adhérent doit être obligatoirement accompagné d'un adulte.**
- 6 - **Il est interdit de circuler au bord du bassin en tenue de ville : le maillot de bain est obligatoire.**
- 7 - **Bonnet de bain obligatoire.**
- 8 - Les parents ou accompagnateurs sont responsables de leur(s) enfant(s).
- 9 - Le dossier d'inscription doit être complet pour être membre de l'association.
- 10 - La cotisation est à régler en totalité. Pour toute situation particulière (scolaire, professionnelle, médicale ...), s'adresser au secrétariat.
- 11 - Les bassins sont évacués à la fin des créneaux afin de permettre à chaque groupe de profiter pleinement de son temps d'activité et au maître-nageur d'assurer dans les meilleures conditions de sécurité la surveillance des bassins.
- 12 - Ne pas oublier de se pointer sur le planning de présences en arrivant à la piscine.
- 13 - Penser à prévoir une collation en fin de baignade : les récipients ne doivent en aucun cas être en verre (matériel cassable donc dangereux).
- 14 - Maillot de bain obligatoire pour éviter les petits ennuis.
- 15 - En cas de contre-indication définitive de baignade (avec production d'un certificat médical), une partie de la cotisation pourra être remboursée.
- 16 - Concernant le dernier groupe, il faut **impérativement** quitter les locaux de la piscine pour **11h15**.
- 17 - L'association n'étant pas responsable du fonctionnement technique de la piscine, dégage toute responsabilité sur l'annulation de séances (fermeture exceptionnelle de la piscine, température de l'eau insuffisante ou autre incident technique).
- 18 - Pensez à consulter régulièrement le panneau d'information extérieur de l'association ainsi que notre site internet « **www.jeuxdeau.net** ».



Jeux d'eau
Montélimar



AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Ville :

le :

Nous soussignons,

Parent 1 (Nom et Prénom) :

Parent 2 (Nom et Prénom) :

Représentant légal (Nom et Prénom)

De l'enfant (Nom et Prénom)

- ✓ Autorisons l'association JEUX D'EAU à fixer, reproduire, communiquer les photos ou vidéos prises dans le cadre des activités du centre. Elles pourront faire l'objet d'une publication sur tout support promouvant l'activité dite « bébé nageur » (ex : site Internet, Facebook, affiche, articles de presse, formations fédérales...etc)
- ✓ Reconnaissons par ailleurs que l'enfant n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.
- ✓ Sommes informés que pour toute autre utilisation, une autorisation spécifique nous sera demandée.
- ✓ Confirmons que, quels que soient l'utilisation, le genre ou l'importance de la diffusion, aucune rémunération ne sera versée.
- ✓ Entendons que l'association JEUX D'EAU s'interdit expressément une exploitation des photographies ou vidéos susceptibles de porter atteinte à la vie privée de l'enfant et une diffusion sur tout support à caractère pornographique, xénophobe, violent ou illicite.
- ✓ Les DCP (données à caractère personnel) portées sur ce formulaire ne sont utilisées que pour les objectifs déclinés ci-dessus.
- ✓ Elles sont conservées pour une durée de 6 ans.
- ✓ Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6/1/1978 modifiée et au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679/UE du 27/4/2016 (applicable dès le 25/5/ 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ces données, de limitation et de refus du traitement. Ces droits sont à exercer en contactant la structure par courrier ou mail.
- ✓ Pour toute information complémentaire ou réclamation, la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) est à votre disposition sur www.cnil.fr.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature précédée de la mention (lu et approuvé bon pour accord) de chacun des représentants légaux